

Traits d'Union

Bulletin d'information du Syndicat des Métallos (FTQ)

NUMÉRO DE MARS 2004. EN BREF: ● Pacte de solidarité syndicale (Page 1) ● Commission parlementaire sur la sécurité privée (Page 2) ● Ateliers de misère (Page 3) ● Pétition pour contrer la fermeture de Bauer-Nike à St-Jérôme (Page 4)

Tec-Fab En grève

Les Métallos chez Tec-Fab à Trois-Rivières, un sous-traitant principalement pour la compagnie GLV, sont en grève depuis le 6 février. L'employeur veut couper dans l'assurance collective, les heures supplémentaires et veut un contrat de travail de cinq ans avec un gel des salaires pour 2003. Il n'y a pas eu d'augmentations depuis le 22 juin 2002. Le salaire moyen est de 14,50\$ l'heure. ●

Mexique ▼ L'ALENA, un désastre

Dix années après son entrée en vigueur, l'Accord de libre-échange des Amériques (ALENA) a eu des effets désastreux au Mexique. Le droit à des conditions de travail équitables, le droit à l'alimentation et le droit de vivre sans violence et sans discrimination ont été gravement compromis. L'afflux de produits alimentaires bon marché du Canada et des États-Unis a occasionné une baisse de 50% de la production agricole et la destruction des moyens de subsistance des paysans et des autochtones. Au cours de ces dix années, environ 370 femmes ont été assassinées à Ciudad Juarez à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. ●

Opposition au gouvernement Charest Pacte de solidarité syndicale



Lors du Conseil consultatif de la FTQ le 25 février, un plan d'action a été adopté pour riposter aux politiques du gouvernement Charest. Il est suggéré de discuter et de faire adopter dans nos sections locales un Pacte de solidarité syndicale dont un engagement à porter aide et assistance à tout membre de la FTQ qui serait victime d'une mesure anti-sociale du gouvernement libéral. ●



Dans le cadre des activités du 8 mars, les femmes ont décidé de s'unir et de se mobiliser pour riposter à leur tour contre les manœuvres du gouvernement Charest et ses politiques néolibérales. Cette action s'inscrit dans la continuité de celles menées l'automne dernier par la FTQ, les autres groupes syndicaux et populaires. ●

Activités

Mars 2004

- 8 **Fête des femmes**
Au Québec
15 au **Correspondants**
17 Montréal
22 au **Semainedufrançais**
26 Au Québec

Cours

Mars 2004

- 1 au **Délégué**
3 Montréal
3 au **Réclamation**
5 Longueuil
9 au **Santé sécurité**
11 Rouyn-Noranda
12 **Mon syndicat**
Sherbrooke
15 au **Dél. négoc.**
16 Trois-Rivières
15 au **Grief**
17 Sept-Îles
18 au **Retraite**
19 Longueuil
22 au **Négoc.**
24 Montréal
25 **Mondialisation**
Ste-Thérèse
26 **Mon syndicat**
Ste-Thérèse
29 au **Délégué**
31 Québec
29 au **Dirigeants**
31 St-Jean
31 au **Santé-sécurité**
2 avril Montréal

Avril 2004

- 5 au **Négociation**
7 Québec
13 au **Grief**
15 Montréal
21 au **Réclamation**
23 Montréal
25 au **Formateurs**
27 La Malbaie
26 au **Information**
28 Montréal

Janvier 2004 Inflation

En janvier 2004, l'inflation était de 1,2%. ●

Secteur de l'acier Session de formation

Le Syndicat des Métallos a convié les dirigeants des sections locales du secteur de l'acier à une session de formation sur les devoirs et les responsabilités du Syndicat, sur la Loi modifiant le code du travail ainsi que celle modifiant la Loi sur la justice administrative. La formation a été donnée par l'avocat Pierre Lalonde des Métallos. Les dirigeants locaux ont apprécié cette initiative de notre syndicat suite aux changements apportés par Jean Charest.

Les Poudres métalliques

À cette rencontre, une nouvelle unité était présente soit celle des Poudres Métalliques de Sorel-Tracy. La section locale 7493 était incluse dans la région de Montréal. Elle a joint les rangs de celle de St-Jean afin de faire partie du secteur de l'acier. ●

Recrutement

Les nouveaux métallos sont : 120 métallos chez Industrie Portneuf, dans la région de Québec qui œuvrent dans le secteur de l'aluminium; 500 nouveaux camionneurs provenant des quatre coins du Québec; les métallos de la Corporation du Musée régional de la Côte-Nord à Sept-Îles. ●

Français au travail Période de référence

«Période de référence» est préférable à «période d'éligibilité», «eligibly period» en anglais. Selon l'Office de la langue française, c'est la période pendant laquelle le salarié acquiert progressivement le droit au congé annuel intégral. ●

Sécurité privée Commission

Des consultations ont débuté pour modifier la Loi sur la sécurité privée. Les Métallos et la FTQ y présenteront un mémoire. Depuis le dépôt de cette loi en 1962, aucune modification n'a été apportée. L'industrie de la sécurité a changé. Un des enjeux, c'est la syndicalisation. Même les employeurs sont inquiets de la concurrence déloyale des non-syndiqués. ●

CLP La CSST perd

La Commission des lésions professionnelles (CLP) a renversé une décision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Un travailleur chez Norambar a été reconnu victime d'une lésion sous forme de tendinopathie à l'épaule suite à un accident. ●

Blueline Investissement

La concurrence devient féroce avec des pays comme la Chine. Blueline à St-Jean-sur-le-Richelieu a investi des millions de dollars, automatisé la production et introduit une formation plus technique. ●

Fermont ECS



Des membres de la section locale 5778 lors du cours de formation sur l'Évaluation conjointe des salaires (ECS) tenu les 25 et 26 février à Fermont.

Tremcar Deux ans/0,65\$

Le 11 juin 1999, les métallos chez Tremcar avaient signé un contrat de travail se terminant le 31 décembre 2005. Cependant, il était prévu qu'il y aurait renégociation des clauses à incidence monétaire. Dernièrement, les 65 employés syndiqués ont obtenu des augmentations salariales de 1,9 % et 2,1 % qui représentent 30 cents au 1^e janvier 2004 et 35 cents au 1^e janvier 2005. ●

Industrie Maibac Trois ans/1,35\$

Les cent métallos chez Industrie Maibac à St-Théophile dans la Beauce ont renouvelé leur convention collective de travail qui prévoit des augmentations de 0,35\$ de l'heure en 2004 et de 0,50\$ de l'heure par année pour les deux années suivantes.

De plus, un montant forfaitaire de 0,25\$ de l'heure pour la période allant de juin 2003 à juin 2004 a été accordé. Un système d'affichage a été mis sur pied. Le principe d'ancienneté lors des mouvements de main d'œuvre ou de mises à pied a été renforcé. Il y a aussi une amélioration des clauses pour les vacances. Enfin, lors d'un licenciement, l'employeur paiera sa part de cotisation pour le maintien de l'assurance groupe.

Ce renouvellement de la convention collective de travail a été accepté à 84%. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de paillis et de bardeaux de cèdre. ●

Hôtel Sofitel Rattrapage salarial

Les 60 membres d'Hôtel Sofitel, un établissement cinq étoiles situé au coin des rues Sherbrooke et Peel à Montréal ont accepté à 80 % une première convention collective de travail. En plus d'un rattrapage salarial de 18 % sur trois ans, ils ont obtenu la parité salariale avec les autres hôtels cinq étoiles du centre-ville. ●

Mine Bell Fermeture temporaire

Les membres de la section locale 7285 ont appris que leur mine fermera à la fin avril jusqu'au 21 novembre 2004. Les conditions du marché pour le chrysotile sont à l'origine de cette décision. ●

Owen Illinois Investissement de 30M\$

Owen-Illinois prévoit investir près de 30 millions de dollars pour moderniser les installations de l'usine de contenants de verre à Pointe-Saint-Charles. «C'est un signal rassurant pour l'emploi de 650 travailleurs de l'usine parce qu'au lieu de rapiécer les installations comme c'était le cas présentement, la compagnie va moderniser», a déclaré le président du syndicat local, Michel Archambault. En effet, la compagnie procèdera à la modernisation de l'un des deux fours de l'usine qu'elle a acquise à l'été 2001 lors de la faillite de Consumers Glass. ●

Schneider Canada Cinq ans/1\$

Les métallos de l'entreprise qui fabrique des boîtes électriques industrielles à St-Hubert ont accepté un contrat de cinq ans. Ils auront droit à des augmentations de 20 cents par année. La rente de base du régime de retraite à prestations déterminées passe de 14 \$ à 31 \$ par mois par année de service avec le rachat des années antérieures. Les travailleurs ont aussi fait des gains au sujet de l'ancienneté sur les postes de travail. ●

Saargummi Mises à pied et programme de formation

Saargummi à Magog compte 128 travailleurs. La compagnie doit mettre à pied entre 20 et 30 d'entre eux. Le syndicat a obtenu un mandat des membres en assemblée générale afin de négocier un programme de formation et éviter que les plus anciens soient les premiers mis à pied. En effet, la compagnie avait procédé à l'embauche de nombreux temporaires et les avaient formés afin qu'ils puissent être polyvalents. Cette formation n'avait pas été donnée aux plus anciens. ●

45 HEURES DE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE FORCÉ PAR SEMAINE

1 MENACE DE MORT POUR AVOIR TENTÉ DE CRÉER UN SYNDICAT

12 HEURES DE TRAVAIL, 7 JOURS PAR SEMAINE

3 DOLLARS PAR JOUR POUR FAIRE DES ESPADRILLES DE PUS

4 BILÉTS PAR MINUTE POUR 30 CENTS DE L'HEURE

ÉTHIQUE AUX OLYMPIQUES
RESPECTONS LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU VÊTEMENT SPORT!

www.fairolympics.org

Coalition québécoise contre les ateliers de misère • www.ciso.qc.ca/ateliersdemisere

Camionneurs Du service

Depuis le mois de septembre, le Syndicat des Métallos a permis à des camionneurs de sauver plus de 23 000\$ en amendes pour diverses infractions. Pour le mois de janvier, un camionneur en Ontario était passible d'une amende de 25 000\$ après avoir perdu une roue. L'amende a été réduite de 80%. Un autre exemple: deux camionneurs ont doublé une voiture de police aux États-Unis lors d'une tempête de neige. Ils étaient passibles d'une amende de 500\$ US chacun et d'une suspension pour deux mois de leur permis de conduire. Le syndicat a obtenu un règlement pour 250\$ US. ●

Théberge Pontiac Buick Cinq ans/13%

Les treize Métallos chez Théberge Pontiac Buick à Rouyn-Noranda ont accepté un contrat de travail de cinq ans et des augmentations de 13%. En plus d'un congé mobile supplémentaire, ils obtiennent une augmentation de l'échelle salariale. Enfin, les frais pour les examens de classification seront payés par l'employeur. Le taux horaire moyen est de 17\$. L'âge moyen est de 35 ans. ●

Manifestation à Baie-Trinité Assurance-emploi

Le regroupement de citoyens «Sans Chemises» sur la Côte-Nord rassemble des travailleurs et des retraités dont les Métallos de la scierie Bowater à Baie-Trinité et de Crustacés Baie-Trinité. Les 18 et 19 février, près de 450 manifestants ont bloqué la route 138 pour dénoncer les critères restrictifs d'admissibilité à l'assurance-emploi. Soulignons que les surplus ont atteint 44 milliards \$.

Ces Métallos sont directement touchés car leurs semaines de travail sont amputées à cause notamment du litige sur le bois d'œuvre et celui sur les diminutions des quotas de pêche aux crabes. ●



Fonderie canadienne d'acier On lâche pas

Les Métallos sont en contact avec la Société générale de financement (SGF) afin de trouver un acquéreur potentiel pour relancer la Fonderie canadienne d'acier. Le Syndicat avec l'aide de l'ancien président Jean Marc Claveau fait des vérifications sur la faillite et le régime de retraite. ●

Bauer-Nike Pétition

Une pétition circule contestant la fermeture de l'usine de Bauer-Nike à St-Jérôme. Elle sera remise au président de Nike. Vous êtes invités à la signer dans les bureaux régionaux et à consulter le site de la section locale sur la Toile (Internet):

www.bauernikescandal.com

CISL

▼ Droits humains et syndicaux

La Confédération internationale de syndicats libres (CISL) a présenté un rapport devant l'Organisation des Nations-Unies (ONU) où elle note des cas d'atteintes graves aux droits humains et syndicaux dans quinze pays. Elles vont du meurtre de dirigeants syndicaux (Cambodge) à l'ingérence de régimes dictatoriaux dans les activités syndicales (Haïti). ●

Traits d'Union

Mars 2004 ● Numéro 162

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8

Téléphone: (514) 382-9596 Télécopieur: (514) 382-2290

Courriel: syndicat@metallos.org Toile: www.metallos.org

Directeur des Métallos québécois: Michel Arsenault

Responsable: André Laplante

Correspondants: Nicolas Lapiere (Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine), Alain Billard (Montréal), Pierre Bouchard (Nord-Nord-Ouest),

Gaétan Gladu (St-Jean), Jean-Claude Bouchard (Québec)

Collaboration: Jean Lapointe

Personnel de soutien: Linda Sévigny (Montréal)

Tirage: 17 000 Premier numéro: Mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Transcontinental Québec

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Société canadienne des postes

Envois de publications numéro 40063037

Je me souviens

Philips, c'est pas une lumière!



Philips, c'est pas une lumière, c'est une entreprise qui a fait fortune en exploitant le travail des femmes. Philips a fait fortune en exploitant le travail des femmes. Philips a fait fortune en exploitant le travail des femmes. Philips a fait fortune en exploitant le travail des femmes.

Boycottons Philips!



Boycottons Philips, en particulier le secteur des luminaires, qui a mis à pied des centaines de métallos à St-Jérôme pour déménager au Brésil. Électrolux LLC que nous boycottons a été achetée par Aerus LLC. Électrolux AB, syndiquée FTQ, est établie à L'Assomption et fabrique des cuisinières. ●

